



atteste que

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS HERMES

- 12 rue Auger 93500 Pantin France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 11930874293

est certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation - Actions de formation par apprentissage - Actions permettant de valider des acquis de l'expérience

Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B02289

Valide du 04/11/2021 au 03/11/2024 - Première émission le 04/11/2021

Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



François GALINOU
Président